

Nouvelles des Réserves

Dans le numéro 11 de « Penn ar Bed » paru en Juin 1957, nous annoncions nos projets en matière de réserves ; dans le numéro 15 de Décembre 1959, nous faisons part de la création de quatre réserves : celles des Iles des Landes et du Grand-Chevret dans l'Ille-et-Vilaine, celle de Méaban dans le Morbihan et enfin celle du Cap-Sizun dans le Finistère ; aujourd'hui nous voudrions, au terme d'une année de fonctionnement, faire un premier bilan et indiquer quels sont nos projets.

I. — *RESERVE NATURELLE DU CAP-SIZUN*, par J. BONNIN, Conservateur de la réserve, et M.-H. JULIEN.

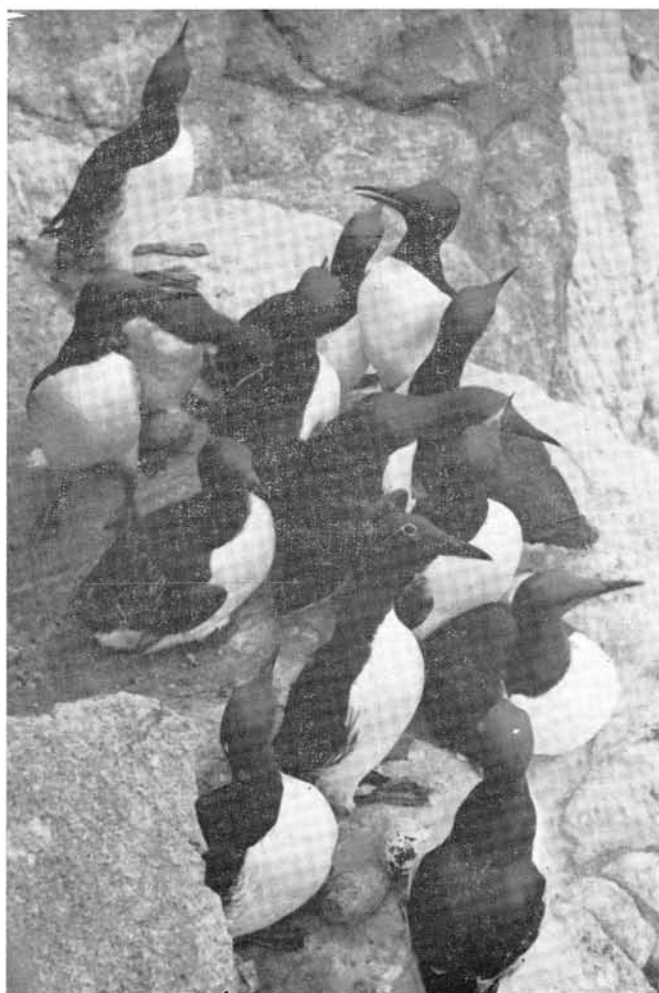
Grâce à la subvention de 100.000 francs votée par le Conseil Général du Finistère à sa session de Novembre 1958, à l'aide de la Chambre de Commerce de Quimper, de la Régie Nationale des Usines Renault, du Touring-Club de France, des Municipalités de la région et des divers donateurs, nous avons pu, comme prévu, édifier une double clôture légère pour fermer une partie de la Réserve, poser un ensemble de panneaux signalant qu'il s'agissait d'une propriété privée et gardée transformée en réserve et enfin engager un garde. Ce garde, M. Jean-Yves MOAN, dont nous ne pouvons que



Poussin de Goéland venant d'éclore. — Réserve naturelle du Cap-Sizun

Photo Merveilleux du Vignaux

louer l'extrême dévouement, a assuré pendant toute la saison de nidification un travail qui n'a pas toujours été aisé à mener à bien. La notion de réserve n'étant pas encore bien comprise par tous, il a dû multiplier les interventions, mais grâce à sa vigilance, les dénichages autrefois constants ont été cette année entièrement évités, ce qui constitue déjà un réel succès. En sa compagnie, plus de 300 visiteurs ont pu, par tous petits groupes et selon un itinéraire conçu pour ne pas déranger les oiseaux, observer dans d'excellentes conditions certaines des colonies.



Groupe de Guillemots nichant à la Réserve naturelle du Cap-Sizun, photographié le 7 Juin 1959. Remarquer l'individu bridé.

Photo Brosselin

Des travaux de recensement effectués, il ressort une très légère augmentation du nombre des couples nicheurs des différentes espèces peuplant la réserve, sauf des Goélands argentés et des Choucas qui paraissent en nette régression. La présence de deux nouvelles espèces est à signaler, le Pétrel tempête sur les îlots rocheux et la Fauvette pitchou dans les landes côtières.

Le 14 Juin 1959, la Réserve a pu être officiellement inaugurée en présence de notre Président d'honneur, M. le Professeur Roger HEIM, membre de l'Académie des Sciences, Directeur du Muséum, de M. le Professeur LE MOAL, Doyen de la Faculté des Sciences de Rennes, membre de notre Comité d'honneur, de M. Jean CROUAN, Député du Finistère, Président du Conseil Général, de M. Jean MARIN, Président-Directeur Général de l'A.F.P., de M. Jean MOAN, Maire de Goulien, des représentants des diverses Administrations du département et des membres de notre Conseil. Un vin d'honneur auquel assistaient également les propriétaires des parcelles constituant la Réserve et les membres du Conseil Municipal, était servi à l'Ecole publique de Goulien grâce à l'amabilité de M. et Mme DONNART, instituteurs, et du généreux concours de la Maison de Vins DARNAJOU de Quimper. L'inauguration des deux parties de la Réserve se déroula ensuite sous un soleil magnifique.

A 13 heures, les personnalités se retrouvaient à l'« Hôtel de France », à Audierne, pour un excellent déjeuner à l'issue duquel le champagne fut gracieusement offert par la direction de l'hôtel. Au cours du repas, M. Marcel GAUTIER retraça l'histoire de la Réserve, excusa les personnalités qui n'avaient pu se libérer, M. le Préfet du Finistère, M. HENRY, Recteur de l'Académie, M. le Professeur J. BERLIOZ, le Prince Paul MUBAT, M. DE VILMORIN, Président de la Société Nationale de Protection de la Nature, MM. les Administrateurs de l'Inscription Maritime PLUSQUELLEC et DU MESNIL, M. MARTRAY, du C.E.L.I.B., M. l'Ingénieur Principal des Eaux et Forêts MORIZE, M. l'Ingénieur en Chef du Génie Rural DENNIEL qui, à notre demande, avait avancé les travaux de construction du chemin rural passant à proximité de la réserve pour le rendre carrossable à la date de l'inauguration, et remercia tous ceux qui avaient bien voulu se joindre à nous pour cette journée. M. le Professeur Roger HEIM prit ensuite la parole pour remercier tous ceux qui s'étaient associés à la réalisation de cette nouvelle réserve et notamment MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées, du Génie Rural, des Eaux et Forêts, montrant ainsi que le développement du progrès est toujours compatible avec la survivance de la Nature, et même que cette Nature reste le capital le plus précieux de l'homme économiquement, esthétiquement et moralement parlant.

II. — RESERVE DE MEABAN, par O. LE FAUCHEUX, Conservateur de la réserve.

Soucieux de respecter la tranquillité des oiseaux nicheurs, nous n'avons effectué que deux contrôles des colonies de Sternes établies sur Méaban, au cours de la dernière saison de reproduction ; dans le même esprit, nous sommes fermement opposés à toute opération de baguage.

Le premier contrôle a été effectué dans la deuxième quinzaine de Juin, du pourtour de l'île, sans y pénétrer.

Les effectifs de la colonie de Sternes caugek ont augmenté considérablement et l'espèce s'est installée sur une seconde pointe, voisine du territoire qu'elle occupait déjà l'an passé.

Chez les Sternes pierre-garin, il semble que le nombre d'oiseaux nicheurs se soit également accru, mais de façon moins spectaculaire que chez les précédents.

Pas d'information concernant les Sternes de Dougall.

Un deuxième contrôle eut lieu le 20 Juillet : les Caugek avaient déjà déserté l'île, mais il restait encore quelques pontes tardives et des poussins de Pierre-garin.

Les personnes chargées des opérations de contrôle ne signalent pas de mortalité anormale.

Si des conditions météorologiques exceptionnellement clémentes ont favorisé la réussite des couvées, il n'en reste pas moins que le facteur déterminant de cette réussite a été la tranquillité de la réserve, respectée par l'immense majorité des pêcheurs et des touristes.

C'est pour nous un bien agréable devoir que de remercier les personnes qui nous ont aidés lors de la constitution de la réserve de Méaban :

M. le Marquis DE GOUVELLO, propriétaire de l'île, pour l'accueil qu'il nous a réservé lorsque nous lui avons parlé, pour la première fois, de notre désir de voir Méaban aménagé en réserve ; c'est grâce à sa compréhension

que nous avons pu mener à bien la réalisation de la première en date des réserves zoologiques du Morbihan.

M. l'Administrateur Principal de l'Inscription Maritime BESSETEAUX, chef du quartier de Vannes, dont les conseils judicieux nous ont épargné bien des difficultés et dont la collaboration nous a toujours été des plus précieuses lorsqu'il s'est agi d'exercer sur la réserve la surveillance indispensable.

Que tous veuillent bien trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

III. — RESERVES D'ILLE-ET-VILAINE, par M. BROSELIN.

L'île des Landes a fait l'objet de deux explorations, les 26 Mai et 3 Juin 1959, cette dernière en compagnie de notre Président, M. ROB LAM. Nous ne reviendrons pas sur l'intérêt botanique de cette île, M. LAM lui ayant consacré un article dans le n° 15 de « Penn ar Bed » (pp. 16 à 19, « Création de deux réserves botaniques et zoologiques en Ile-et-Vilaine »), mais sur son intérêt ornithologique, encore étudié incomplètement puisque jusqu'ici l'île n'avait été visitée qu'en Juillet.

Le 26 Mai 1959, nous estimons à 350 le nombre de nids de Goélands argentés ; nous repérons en outre 4 couples de Goéland brun et 2 de Goéland marin. Il nous avait semblé qu'un Grand Corbeau nichait sur un des sommets de l'île, mais après avoir trouvé le nid et vu les parents nourrir les trois jeunes, nous fûmes certains d'avoir sous les yeux des Corneilles noires et non des Corbeaux, malgré la situation du nid, à découvert dans les rochers. Nous voyons ce même jour, sur la pointe sud de l'île et le long de la côte est, 15 Tadornes, un couple semblant chercher une place pour nicher. En fouillant la pointe méridionale de l'île, nous trouvons trois nids, hélas ! tous pillés (deux sans doute par les rats et l'autre par la Corneille). Le 3 Juin, nous observons jusqu'à 24 Tadornes. Un couple d'Huitrier pie est observé les 26 Mai et 3 Juin, mais son nid demeure introuvable. Quatre nids de Cormorans huppés sont trouvés dans la partie la plus abrupte de la côte ouest. Trois autres sont édifiés sur le rocher Herpin, situé au nord de l'île, qui abrite également 10 nids de Goélands argentés, 1 de marin et 1 de brun. Au cours de ces deux journées, nous avons bagué 350 poussins de Goélands argentés et 2 de marin.

La Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne et le Laboratoire maritime de Dinard ont l'intention de continuer à intéresser la population de la région à la protection des îles mises en réserve, de faire respecter les mesures prises par un garde assermenté, de tenter en dehors de la période de nidification, une opération de destruction des rats qui apparaît comme nécessaire pour le développement de certaines espèces présentes et pour que d'autres, qui seraient tentées de s'y installer, puissent y parvenir.

Renouvelons nos remerciements aux propriétaires de nos deux réserves d'Ille-et-Vilaine pour leur amabilité et leur compréhension.

CONCLUSION.

Nous allons nous attacher à l'amélioration de l'équipement et de la protection de nos quatre réserves. Pour éviter toute perturbation, aucun baguage n'y sera effectué pendant plusieurs années.

Dans notre plus importante réserve, celle du Cap-Sizun, nous avons l'intention cet hiver d'améliorer les clôtures existantes par la pose d'un troisième rang de ronce artificielle en attendant, lorsque la situation financière le permettra, de remplacer cette clôture provisoire par un solide grillage pratiquement infranchissable. Un abri pour le garde sera édifié. Après une saison d'expérience il apparaît nécessaire, dans l'intérêt du but poursuivi, que nos membres et amis qui désirent visiter la Réserve se plient à une discipline très stricte. A partir du printemps prochain, les visites ne pourront avoir lieu, sauf autorisation spéciale du Secrétaire-Trésorier, qu'un ou deux jours par semaine et seulement à certaines heures ; tous renseignements à ce sujet seront donnés dans le prochain numéro de « Penn ar Bed » ; toute visite donnera lieu à la perception d'un droit de 1 NF au profit de l'entretien de la Réserve.

A côté de ces quatre premières réserves, nous avons l'intention de mettre sur pied d'autres ensembles dans les départements du Finistère, du Morbihan, de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord. L'article de ce numéro sur la future Réserve du Cap Fréhel évoque ce que nous voudrions faire dans ce dernier département. En ce qui concerne le Finistère, nous sommes en pourparlers avec l'Administration des Ponts et Chaussées pour la location de divers îlots dans les secteurs de Molène, Ouessant, les Glénans, dans la Baie de Morlaix et sur les côtes de la Presqu'île de Crozon. Des études sont en cours pour déterminer les biotopes les plus intéressants et les plus menacés de la Bretagne intérieure.

Pour toutes ces réalisations, pour entretenir et améliorer ce que nous avons entrepris, il nous faut des moyens financiers accrus, c'est pourquoi nous nous permettons une nouvelle fois, d'une part de faire appel à nos membres pour qu'à côté de leur cotisation-abonnement ils pensent à alimenter par des versements, même très modestes, le « Fonds pour la Protection de la Nature en Bretagne », et d'autre part de solliciter des Conseils Généraux des quatre départements, des Chambres de Commerce, des Municipalités, des Industriels, une aide régulière à la « Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne ».

NOTES

VISITE AUX TAS-DE-POIS

Nous n'avons pu explorer, le 22 Juin 1959, que le Petit-Dahouet où nous avons trouvé 300 couples environ de Goélands argentés.

1 couple de Goéland brun.

1 couple de Goéland marin.

90 couples environ de Mouettes tridactyles.

25 à 30 couples de Guillemots.

Une douzaine de couples de Petits Pingouins.

2 à 3 couples de Pipits maritimes.

1 couple de Troglydte.

Il existe probablement aussi 7 ou 8 couples de Macareux moine puisque nous avons vu 15 individus ensemble au pied de l'îlot et que l'un d'entre eux est venu se poser à un endroit où nous avons repéré des terriers abandonnés.

L'îlot de Belhast nous a paru avoir une population au moins aussi importante et d'une égale diversité.

Sur la Pointe de Pen-Hir, nous avons vu quelques Craves et un couple de Grands Corbeaux.

A cette date, les poussins de Goélands étaient déjà très développés et beaucoup de jeunes Cormorans huppés déjà partis.

Michel BROSELIN.

LE FAUCON HOBEREAU NICHEUR DANS LE FINISTÈRE

Le 9 Août 1959, j'ai observé le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) nicheur dans « un des rares reboisements de l'Arrée qui aient donné de bons résultats » (1), dans la commune de Saint-Rivoal, au bord de la route D. 30, entre Saint-Rivoal et Saint-Cadou. Il s'agit d'un reboisement de pins. Je fus attiré par des cris que j'attribuai d'abord au Faucon crécerelle. Mais je vis bientôt l'auteur des « Ki ki ki... » tournant au-dessus d'un groupe de pins. Sur un de ces derniers, un jeune Hobereau était perché, répondant à l'adulte par des cris d'une tonalité différente. Il vola d'ailleurs sur un autre arbre à mon approche. Un troisième Hobereau vint un instant survoler la même plantation.

Dans « Ornithologie de la Basse-Bretagne », LEBEURIER et RAPINE écrivent : « Paraît accidentellement dans le Finistère. Nous n'en connaissons que trois captures ». Ce cas mérite donc d'être signalé ; mais, est-ce le seul ?

Lucien KERAUTRET.

(1) M. GAUTIER, « Penn ar Bed », Avril 1954.